

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le 3 mars 2014



Supply Chain Agricole : vers une traçabilité opérationnelle Phyto & Semences de l'industriel jusqu'à l'agriculteur, à l'horizon 2015 Association Agro EDI Europe

Sensibles aux préoccupations des filières agricoles et alimentaires, et soucieux de se doter des moyens les mieux adaptés à une gestion responsable des circuits de distribution, industriels phytosanitaires, semenciers et distributeurs coopératives et négoce se sont penchés sur un vaste projet de traçabilité opérationnelle. Un groupe de réflexion s'est mis en place fin 2011, à l'initiative d'experts logistiques de l'industrie et de la distribution, avec la ferme ambition d'aboutir à un résultat opérationnel ! « SC-Trace 2013 » voyait donc le jour avec un objectif clair : **définir les conditions et moyens requis pour la mise en œuvre d'une traçabilité opérationnelle du numéro de lot et de la date de fabrication, du fabricant jusqu'à l'utilisateur, et applicable sur les unités logistiques et les emballages unitaires.**

Traçabilité physique, mais aussi échange de données sur les flux de marchandises ...
SC-Trace 2013 a ainsi défini trois niveaux d'identification :

- ✓ **L'unité consommateur** : c'est l'unité de base, qui constitue l'unité minimum que l'agriculteur peut acheter à son distributeur. Il peut s'agir d'une bouteille, d'un bidon, d'un sac ou d'une dose de semences, etc...
- ✓ **L'unité de groupage** : propre aux phytos, il s'agit essentiellement de cartons regroupant plusieurs unités consommateur.
- ✓ **L'unité logistique palette** : c'est l'unité qui permet le transport des sites industriels vers les plateformes de distribution, qu'elles soient côté fournisseur ou côté distributeur.

Deux systèmes de marquages sont validés :

- ✓ **Le code barre** (EAN13 pour représenter code produit seul, EAN128 pour une information plus large)
- ✓ **Le code 2D datamatrix** permettant une information équivalent au code 128, avec une représentation plus condensée, et applicable sur l'unité consommateur.

Ce support permettra la lecture optique de chaque « objet » concerné et permettra l'accès aux données code produit (GTIN), N° de lot et date de production, ainsi que leur enregistrement dans les systèmes informatiques, à tous les stades de la chaîne logistique.

Elle permettra de plus à l'agriculteur, par la simple lecture du code barre à l'aide d'un smartphone ou d'une tablette, d'accéder à une information produit plus

détaillée (FDS, information technique, etc...) ou encore de relever les données pour sa fiche parcellaire.

Le marquage sur chaque unité sera accompagné d'une **transmission dynamique d'information** entre tout point d'expédition « A » et son site de réception « B ». Ainsi « B » sera informé à l'avance de toutes les caractéristiques de la livraison qui lui est destinée : date et lieu de livraison, poids, composition détaillée du chargement (produit, quantité, N° de lot, date de production, SSCC, etc...). C'est le message EDIFACT « **DESADV** », documenté et normalisé par Agro EDI Europe, qui a été retenu par le groupe pour assurer cet échange.

L'ensemble des industriels de la Protection des Plantes, auxquels se sont associés les industriels des semences, ont validé le protocole ci-dessus au niveau Européen pour qu'il soit reconnu comme la norme en la matière. L'**ECPA** (European Crop Protection Association), par son groupe de travail « **CRISTAL** », en a élaboré les spécifications détaillées.

SC-Trace confie à Agro EDI Europe la mission de déploiement de la traçabilité ...

Les standards étant désormais clairement définis et validés, il convient de les faire connaître au plus grand nombre et de se donner les moyens de les mettre en application : c'est le côté « opérationnel » de l'objectif recherché.

Pour ce faire, SC-Trace a décidé de s'appuyer sur le savoir-faire et les moyens de communication dont dispose Agro EDI Europe. L'association, qui regroupe parmi ses membres la plupart des fournisseurs et distributeurs en France, sera le support privilégié pour toute action destinée à accompagner la mise en place de la traçabilité sur l'ensemble de la chaîne : réunions d'information, conseil de mise en œuvre, guides utilisateurs, site web, etc... Le groupe SC-Trace quant à lui assurera au sein de l'association le rôle de « Comité de Pilotage », responsable de la conformité de la mise en place par rapport aux standards définis, et en charge le cas échéant de traiter les problèmes rencontrés.

A propos de ...

Agro EDI Europe est une association créée en 1992. Elle a pour vocation de regrouper l'ensemble des acteurs économiques de l'agriculture et de l'agroalimentaire (entreprises publiques et privées, distributeurs, collecteurs, centres de gestion et experts comptables, syndicats professionnels, centres techniques...), que ce soient des filières déjà structurées, des entreprises individuelles ou des organismes intéressés par le développement de l'EDI (Echange de Données Informatisé) dans l'amont agro-alimentaire.

www.agroedieurope.fr

Contact

Agro EDI Europe
43, rue Sedaine
75011 Paris

www.agroedieurope.fr

Chloé TEIXEIRA (chargée de communication) : 04.72.69.92.06